



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

Communiqué de presse Publication immédiate

Projets de minicentrales à Val-Jalbert et à la 11^e chute de la rivière Mistassini Les sociétés en commandite officiellement créées

Saint-Félicien, le 28 mars 2011, Une étape significative a été franchie dans le cadre des projets de minicentrale hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert et de la 11^e chute de la rivière Mistassini avec la création des sociétés en commandite Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan (Val-Jalbert) et Énergie Hydroélectrique Mistassini (11^e chute). Ces nouvelles entités prendront en charge les phases de financement, de construction et d'exploitation des projets.

L'officialisation des nouvelles sociétés a été complétée le lundi 28 mars dernier à l'Hôtel du Jardin de Saint-Félicien, avec la signature des ententes, en présence de représentants de commanditaires de chacune des sociétés et du commandité.

Les partenaires investisseurs, désignés comme commanditaires, assurent l'apport en capital au sein des sociétés en commandite. Leur responsabilité est limitée au montant qu'ils y ont investi et ils se partagent les surplus. Dans le cas d'Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (45%), la MRC Maria-Chapdelaine (22,5%), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5%) et la municipalité de Chambord (10%) forment le groupe de commanditaires.

De son côté, Énergie Hydroélectrique Mistassini regroupe les commanditaires suivants : le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (45%), la MRC Maria-Chapdelaine (22,5%), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5%), la municipalité de Notre-Dame de Lorette (5%) et la municipalité de Girardville (5%).

Dans les deux sociétés, le commandité est Gestion de l'énergie communautaire S.A. Il s'agit d'une société par actions, détenue à parts égales par le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (33,33%), la MRC Maria-Chapdelaine (33,33%) et la MRC du Domaine-du-Roy (33,33%). Son mandat consiste à prendre toutes les décisions quant à l'administration, la gestion et l'organisation de la société en commandite et en assume les risques.

Les nouvelles sociétés en commandite prendront bientôt le relais de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, dont la mission est de développer les projets jusqu'au stade de leur réalisation. À ce titre, cette dernière poursuivra son travail déjà amorcé de support à la démarche d'acceptabilité sociale des projets et les présentera au Bureau d'audiences publiques en environnement. La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean pourra, si ses

partenaires le souhaitent, se consacrer au développement de nouveaux projets de mise en valeur des énergies renouvelables sur le territoire, dont le potentiel est en forte croissance.

-30-

Source : Alexandre Gauthier
Agent de liaison communautaire
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : agauthier@energievertelsj.ca